

Appel à projet Aires Terrestres Educatives 2026-2027

Office Français de la Biodiversité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



La mission EDD de l'académie de Limoges propose à vos équipes enseignantes de participer au programme national des Aires Éducatives piloté par l'OFB (Office Français de la Biodiversité). Dans notre académie, il est possible de créer une ATE (aire terrestre éducative) mais aussi, depuis 2023, une AFE (aire fluviale éducative).

Actuellement, 47 ATE sont en fonctionnement dans notre académie dont 10 en collège et 2 en lycée.

Une aire terrestre éducative (ou ATE) est une zone terrestre de petite taille, à **proximité de l'établissement** accessible à pied ou à vélo (parc urbain, friche, zone humide, forêt, cours d'eau, etc...) qui devient tout au long de l'année scolaire le **support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement**.

Une aire fluviale éducative (ou AFE) concerne une berge de fleuve, de rivière ou de ruisseau.

Ce projet peut mobiliser des élèves du CE2 à la terminale. Il peut s'adresser à une ou plusieurs classes de l'école, à une, un ou plusieurs enseignants.

Une personne de la sphère de l'éducation à l'environnement doit accompagner le projet. Cette personne doit s'engager sur environ **dix demi-journées d'intervention en classe ou sur le terrain** tout au long de l'année scolaire. La zone est gérée de manière participative par les **élèves réunis régulièrement en conseil de la Terre**. Le financement de l'accompagnement par la structure, s'il est payant, est à la charge de l'école. La municipalité peut prendre à sa charge ce financement.

Il est possible de demander une aide financière soit une **somme forfaitaire de 5000 euros** versée à l'école pour deux ans, en répondant à un appel à projet de l'OFB sur la plateforme de la **TROUSSE A PROJETS** <https://trousseaprojets.fr/>.

Pour un projet en 2026-2027, les **inscriptions se font par l'enseignant porteur du projet du 15 juin au 30 septembre inclus** sur la plateforme de l'OFB, **SAGAE** <https://sagae.ofb.fr>.

Calendrier détaillé du projet:

- **Inscription au projet ATE : du 15 juin au 30 septembre 2026**
Par l'enseignant(e) et /ou le référent auprès de l'OFB sur la plateforme SAGAE
- **Demande de financement sur la trousse à projets : du 15 juin au 30 septembre**
Auparavant, repérage de zones potentielles, recherche d'une structure référente pour accompagner le projet, prise de contact avec la municipalité et la chargée de mission EDD du département.

- **Notification des résultats et début effectif du projet : octobre 2026**
Si le projet est accepté par le GRAE (groupe régional des Aires Educatives) de Nouvelle Aquitaine, l'équipe enseignante et le référent reçoivent les outils d'accompagnement ainsi qu'un soutien de la cellule d'appui des ATE, et ce, tout au long de leur projet.
- **Attribution de l'aide : novembre 2026**
L'école est informée si son dossier a été accepté ou non.
- **Versement de l'aide financière : décembre 2026**
- **Mise en oeuvre du projet : de novembre 2026 à mai 2027**
Validation de la commune, création du conseil de la Terre, planification et organisation des activités, constitution du dossier de labellisation.
- **Dépôt du dossier** de demande de labellisation ATE sur **SAGAE : mi-mai 2027**
- **Labellisation et inauguration de l'ATE : fin juin/début juillet 2026** avec les familles, la commune, la mission EDD.

Contacts :

A la mission EDD de l'académie de Limoges :

En Corrèze, Gaëlle Broussolle-Clauzade edd19@ac-limoges.fr, 06 46 70 88 88

En Creuse, Aurélie Patier edd23@ac-limoges.fr, 06 29 38 75 61

En Haute-Vienne, Isabelle Paricaud-Douady edd87@ac-limoges.fr, 07 52 66 83 59

Liens utiles :

Adresse email dédiée à vos questions sur les paramètres d'un projet d'aire éducative:

aireseducatives@ofb.gouv.fr

Adresse email dédiée à vos questions sur le dépôt de vos demandes de financement sur la plateforme « Trousse à Projets »: aireseducatives@contact.trousseaprojets.fr

Programme d'intervention 2026-2030 de l'OFB: <https://ofb.gouv.fr/doc/le-programme-intervention>

Page internet de l'OFB sur les aires éducatives: <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>

Wiki des aires éducatives: espace ressource sur la mise en œuvre des projets d'aires éducatives: <https://ame.ofb.fr/doku.php>

Page spécifique du wiki avec les modèles des documents à joindre sur « Démarches numériques »: https://ame.ofb.fr/doku.php?id=des_sous

Guide méthodologique: https://ame.ofb.fr/doku.php?id=guide_methodo.

Plateforme web SAGAE pour s'inscrire dans le dispositif: <https://sagae.ofb.fr/>

Plateforme de financements participatif « Trousse à Projets »: <https://trousseaprojets.fr/>

Plateforme « Démarches numériques »:

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/campagne-financement-aireseduc-nouveaux-26-28>

<https://demarche.numerique.gouv.fr/comme>